

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 33 (1987)
Heft: 1

Artikel: Problème de société : sont-ils vraiment Suisses?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848380>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sont-ils vraiment Suisses ?

Etre enfant de travailleurs immigrés, c'est se découvrir tiraillé entre deux cultures, c'est mal comprendre quel est son statut à l'âge où se posent les problèmes de l'identité, de la place que l'on va occuper dans la société, des racines qui peuvent vous nourrir. Ni tout à fait d'ici et plus vraiment d'ailleurs, au terme de l'adolescence, on s'aperçoit des obstacles sociaux, juridiques et administratifs qui se dressent sur la route, des discriminations qui handicapent l'avenir.

par Anne Delaite

Un héritage que se partagent beaucoup de pays européens

Bombe à retardement sociologique ou levain prometteur d'une société plus tolérante, enrichie par la diversité de ses composantes socio-culturelles ?

Telle est la question que pose le potentiel que recèlent en Europe les quelque 4 millions et demi de migrants issus de la seconde génération. C'est ainsi en effet que l'on appelle les enfants des immigrés du bassin méditerranéen, d'Afrique du Nord et d'Europe du Sud, dans les pays d'emploi européens : Belgique, France, République fédérale allemande, Pays-Bas, Suède, Suisse.

Leur nombre est en augmentation rapide en raison des taux de natalité élevés parmi les travailleurs étrangers et de la réunification croissante des familles de migrants.

Mais cette situation pose un problème parce que ces jeunes sont en butte à des difficultés de tous ordres qui entravent leur intégration socio-professionnelle, alors que l'option d'un retour au pays d'origine est le plus souvent exclue. En dehors de la langue et de la situation culturelle dévalorisée de leurs parents, les migrants de la deuxième génération font souvent l'objet d'une double discrimination : en tant que jeunes sur un marché de l'emploi de plus en plus restreint et en tant qu'étrangers dans des contextes nationaux rarement exempts d'intolérance, voire de racisme.

En Suisse

En Suisse, ils sont plus de 200 000 à entrer dans cette nouvelle catégorie. A elle seule cette désignation - deuxième génération d'immigrants - est déjà le signe d'une différence, d'une mise à

l'écart. Leurs parents sont arrivés après la guerre, débarquant par trains entiers dans les gares helvétiques, le plus souvent en provenance d'Italie. Leur force a été de s'être engouffrés dans les secteurs auxquels les Suisses ne s'intéressaient plus de manière dynamique : le marché des fruits et légumes, la restauration et la construction. Les Italiens sont les étrangers les plus nombreux en Suisse (presque 43 % de la population étrangère résidente) bien que la proportion diminue d'année en année tandis qu'augmente celle des Yougoslaves, Espagnols, Turcs ou Portugais, nouveaux arrivages de bras en vue d'assurer les tâches les plus ingrates.

En général, les premiers arrivants ont passé la frontière avec l'intention de s'en retourner peu après. Une bonne partie ont repoussé au fil des ans la date de leur départ. Et beaucoup sont toujours là. Ils s'expriment dans un français incertain et noient leur spleen dans le rêve d'un retour toujours plus improbable. Sans qu'ils le veuillent, leur pays d'origine lui-même est devenu étranger. En attendant, leurs enfants ont grandi, arrivés tout petits ou nés ici.

Enfants d'immigrés, enfants de nulle part

Lorsqu'on est fille ou fils d'immigrés et qu'on ne s'appelle pas Lolita Moréno, Miss Suisse 83, fée de Téléciné, l'avenir n'est pas toujours rose.

La langue tout d'abord constitue un handicap difficile à surmonter. Cependant à la base, c'est-à-dire au niveau de l'école infantine, les enfants italiens ou d'autres nationalités ne forment pas un groupe à part et leurs camarades suisses ne les identifient pas comme étrangers. A première vue, ils sont intégrés ; ils ont de la Suisse une expérience quotidienne, l'environnement leur est fami-

lier, leur histoire, leurs souvenirs sont ici.

Mais leur origine est ailleurs et celle-ci reste très présente dans la famille qui a apporté avec elle sa culture, ses traditions, sa langue et son mode de pensée. Sans qu'il le perçoive nettement, l'enfant est confronté dès son plus jeune âge à deux modèles et passe continuellement de l'un à l'autre. Du pays d'origine il n'a souvent d'autres images que celles véhiculées par ses parents à travers leurs souvenirs ; celles-ci peuvent être négatives ou positives. Ces images, souvent sans rapport avec la réalité, se combinent dans l'esprit de l'enfant en fonction de sa personnalité, de sa famille et de la manière dont cette dernière vit son émigration.

Etranger en Suisse mais aussi étranger dans son propre pays - il n'est généralement pas plus à l'aise lorsqu'il s'y rend - l'enfant prend conscience assez tôt - vers sept, huit ans - de sa double identité. Dans le meilleur des cas, celle-ci sera considérée comme un enrichissement. Mais cette double identité peut également déboucher sur un conflit. A cheval sur deux modes d'existence, deux mentalités, deux cultures, le jeune éprouvera alors de la peine à se situer dans une société qu'il approche de très près sans s'y sentir tout à fait intégré. Les enfants d'immigrés sont dans ces conditions parfois l'objet d'une double angoisse : celle d'être difficilement admis dans leur milieu d'accueil et celle, corrélative de n'être pas, à l'image de leurs parents, des enfants pour qui un hypothétique retour dans la mère patrie représente le but suprême.

Difficultés scolaires

Les enfants de migrants sont souvent désavantagés par rapport à leurs camarades suisses, étant donné que leurs

parents peuvent difficilement surveiller leurs devoirs à domicile. Il en résulte qu'ils aboutissent dans des filières scolaires qui leur donneront accès à un éventail limité de professions. A cela deux raisons : tout d'abord le manque de contacts entre les enseignants et les parents, ensuite les difficultés rencontrées par les élèves étrangers lors de l'étude de la langue locale. En Suisse alémanique, les difficultés sont encore plus grandes du fait que les jeunes étrangers doivent en outre se familiariser avec les subtilités de l'allemand écrit, si différent du dialecte qu'ils parlent dans la vie courante. Comme l'accès à l'apprentissage se mesure de plus en plus au niveau de la dernière école fréquentée ainsi qu'aux notes obtenues, les jeunes étrangers, déjà défavorisés au niveau scolaire, ont davantage de peine à trouver une place d'apprentissage qu'un ressortissant suisse.

Une autre donnée du problème est la signification de l'école pour la plupart des enfants d'immigrés. En simplifiant beaucoup, on peut dire que l'enfant autochtone trouve à l'école une suite du monde découvert en famille ou avec ses copains. Lorsque l'enfant provient d'une famille caractérisée à la fois par la condition ouvrière et la condition migrante, la situation scolaire est affectée d'une lourde hypothèque. L'école est alors perçue comme un défi à la famille, car elle impose une culture qui n'est pas celle des parents. Ces derniers ont le sentiment que l'école va chercher à faire de leurs enfants de petits Suisses, soit des étrangers à leur propre famille. Crainte contrebalancée par le désir d'offrir à l'enfant une bonne formation scolaire susceptible de déboucher sur de meilleures conditions d'existence.

L'ambiguïté de cette attitude est renforcée par l'incertitude concernant la durée du séjour en Suisse et l'avenir de la famille. Même si le séjour est légalement assuré par un permis d'établissement, il apparaît comme provisoire pour un bon nombre de familles. Ces dernières vivent dans une sorte d'insécurité permanente, évoquent à tout moment les risques de chômage ou une éventuelle votation xénophobe susceptible de les rejeter brutalement. L'idée d'un retour au pays n'est donc que rarement exclue. Dans cette optique, les contacts scolaires noués entre leurs enfants et les enfants indigènes font donc figure de menaces.

Deuxième génération d'immigrés : en Suisse, ils sont plus de 200 000

De fait, dès leur entrée à l'école, les enfants d'immigrés commencent à échapper à leurs parents, à s'en distancer. Mieux assimilé, maniant la langue d'adoption avec facilité, l'enfant d'immigrés se sent coupé des adultes qui constituent son noyau familial, livré à lui-même, impuissant à régler ses problèmes de communicabilité avec ses proches. De ce fait, il passe souvent par des périodes d'isolement difficilement supportables.

Double courage

Il faut donc aux enfants d'immigrés un double courage : celui de se désolidariser et de transgresser certaines règles familiales, et celui de "faire des gaffes" à l'extérieur pour apprendre petit à petit comment se comporter en Suisse.

S'ils jouent parfois des rôles importants dans leur propre famille, c'est parce qu'ils maîtrisent mieux le français et connaissent les Suisses mieux que leurs parents. Ils jouent souvent un rôle de faibles à l'extérieur, d'inadaptés car ils ne connaissent pas encore toutes les règles du jeu.

Tout n'est pas perdu cependant. L'adolescence venue, la plupart des enfants d'immigrés rétablissent un équilibre positif. "Nous avons pu voir intimement deux manières de vivre. Nous avons été confrontés à deux cultures différentes. L'une revalorise l'autre. Poussés et aidés par la révolte que nous avons vécue, nous apprenons à créer autre chose. La démarche n'est pas aisée et le résultat pas acquies sans lutte", nous confirmera Angelo.

Droits politiques

Quels citoyens ces enfants d'immigrés de la seconde génération seront-ils à l'âge adulte ?

Pour ceux qui n'ont pas opté pour la naturalisation suisse, décourageante par ses exigences de conformités, une procédure compliquée et coûteuse, une démarche vécue comme une trahison envers la famille, leur statut n'est guère réjouissant. Titulaires d'un permis d'établissement, mais ne jouissant pas des droits politiques, ils ne seront que des citoyens de deuxième rang dont le statut pourra être modifié en cas de crise et qui pourront être renvoyés dans leur

pays d'origine s'ils commettent le moindre délit.

Par ailleurs ils seront l'objet de discriminations légales - certaines professions, médecins ou juristes, sont réservées aux Suisses - ajoutées à des discriminations de fait dues au racisme ou à des obstacles mis à la formation professionnelle.

De là et chez beaucoup des réactions contradictoires : décision de s'intégrer plus largement, affirmation ostentatoire de son identité d'origine ou repli sur son milieu et ses compatriotes.

Pour résoudre toutes ces difficultés, de nombreuses solutions sont envisagées par la Confédération tendant à permettre à cette deuxième génération de vivre harmonieusement sa double appartenance, sans avoir à renier l'une au profit de l'autre.

Trains de mesures en vue d'une meilleure intégration

Dans certaines écoles primaires, par exemple, sont organisés pour les enfants d'étrangers, dans le cadre des horaires scolaires en vigueur, des cours de français. Ils leur permettent de participer plus rapidement à la vie du quartier ou de la commune de résidence.

Afin que le lien avec leur pays d'origine ne soit pas rompu, les ambassades en Suisse organisent des cours de langue et de culture pour leurs jeunes ressortissants ; heures hebdomadaires qui reçoivent un écho remarquable chez les Espagnols par exemple. Par ailleurs dans certaines écoles suisses, l'accent est mis sur des activités interculturelles valorisant les jeunes étrangers et enrichissant leurs camarades. Ainsi a-t-il été créé des bibliothèques interculturelles où tant les enfants que leurs parents trouvent des livres en italien, portugais ou espagnol.

Accepter l'interculturalisme et le fait que l'école soit ouverte sur les différentes cultures est aussi valable pour les immigrés que pour les Suisses. En effet depuis toujours les cultures s'enrichissent dans la mesure où elles entrent en relation et se confrontent avec d'autres. Il convient d'évoquer ici le rayonnement de la culture grecque sur celle des Romains, de la Renaissance italienne sur l'Europe et des idéaux de la Révolution française sur le monde de l'époque. L'interculturalisme est un enrichissement pour les Suisses comme pour les immigrés. Il permet de mieux comprendre les autres, qu'ils soient d'ici ou qu'ils viennent d'ailleurs.

Actio